



ARRETE PORTANT RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE DP 62736 23 00002 déposée le 09/01/2023

Par GEOFLANDRES

représentée par Monsieur LEVEUGLE Arthur

Demeurant 403 Allée des Prêles 59270 Bailleul

Objet des travaux : division en vue de construire

Adresse du terrain : 642 Rue de Bruges 62840 SAILLY-SUR-LA-LYS

LE MAIRE DE SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants, R421-1 et suivants ;

Vu la déclaration préalable n° DP 62736 23 00002 délivrée le 09/02/2023 à GEOFLANDRES représentée par Monsieur LEVEUGLE Arthur pour la division d'un terrain en vue de construire ;

Vu la demande de retrait de GEOFLANDRES représentée par Monsieur LEVEUGLE Arthur reçue le 10/02/2023 ;

ARRETE

Article 1 : La déclaration préalable n° DP 62736 23 00002 délivrée le 09/02/2023 est **RETIREE**.

Une copie de la présente décision est transmise aux services de l'Etat pour annulation des taxes d'urbanisme.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le **09 MARS 2023**

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS